# Arrêté ministériel portant approbation du règlement d'ordre intérieur de la Structure multipartite en matière de politique hospitalière.

* Datum : 27-09-2005
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2005022875

Article 1 Le règlement d'ordre intérieur de la Structure multipartite en matière de politique hospitalière dont le texte est joint en annexe du présent arrêté, est approuvé.
Article 2 L'arrêté ministériel du 19 novembre 1997 portant approbation du règlement d'ordre intérieur de la Structure multipartite en matière de politique hospitalière est abrogé.
  Donné à Bruxelles, le 27 septembre 2005.
  Le Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique,
  R. DEMOTTE
  ANNEXE.
Article N Règlement d'ordre intérieur de la Structure multipartite en matière de politique hospitalière.
  (Pour le Règlement, voir 2005-09-27/35).